

Lettre d'information n°2 – Mars 2019

Le site Natura 2000 "Réseau hydrographique du Brion" est doté depuis 2013 d'un plan de gestion qui fixe des objectifs de bon état de la biodiversité de la vallée du Brion et de ses affluents. Et ce, en y associant les activités humaines pratiquées. Ce plan est animé depuis 2016 par le bureau d'études Rivière Environnement pour le compte de l'Etat.

La richesse du site repose sur la **diversité des milieux** en présence : mosaïques de prairies, forêts alluviales, cours d'eau en lien direct avec les activités agricoles d'élevage qui marquent encore le paysage du site. Ces milieux accueillent des espèces rares à fort enjeu (cf. au verso).

Le 07 février 2019, le **Comité de Pilotage** du site s'est réuni à Mazères pour faire le **bilan des actions** réalisées et **préparer la prochaine phase d'animation**.

Le comité de pilotage a décidé de **confier l'animation du site Natura 2000 au Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du bassin versant (SMAHBV) du Beuve et de la Bassane** qui s'était porté volontaire pour les trois années à venir (2019-2022). Le syndicat porte également la politique GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations) sur le bassin versant du Brion. Il mène dans ce cadre des actions de gestion de la végétation sur le Brion aval.

Ainsi, les **politiques de l'eau et de la biodiversité seront mutualisées dès 2019 à l'échelle du bassin versant**, renforçant les moyens d'actions.

Le **nouvel animateur est Théo Huguet, technicien rivière du SMAHBV**, à compter du 1^{er} mars 2019 (tel : 06 40 68 44 11 ; mail : technique@smahbb.fr). Vous pouvez le consulter pour toute demande en lien avec la politique Natura 2000 (mesures favorables à la biodiversité pouvant bénéficier de financements ou d'exonération de taxe foncière, bonnes pratiques de gestion, activités ou projets nouveaux devant faire l'objet d'une évaluation préalable...) et la politique de l'eau.

Afin de préserver la biodiversité et en particulier les mammifères semi-aquatiques parmi lesquels figurent la Loutre et le Vison d'Europe, le **service environnement du Département va équiper, en 2019, 8 ouvrages routiers de franchissement du Brion** de passages à faune sécurisés portant ainsi un des objectifs Natura 2000.

Une très **forte pression d'exploitation sur les massifs de feuillus** est constatée dernièrement. Conscient de la menace pesant sur le territoire, le comité de pilotage a souhaité placer au rang d'objectif stratégique de l'animation Natura 2000 la **conservation du paysage de la vallée reposant sur les prairies, le bocage et les boisements alluviaux et de feuillus**.



Troupeau de bovins sur la vallée du Brion



Le Brion, sur un secteur boisé

Nouvel animateur :

SMAHBV Beuve Bassane

1 place de la mairie 33124 Auros

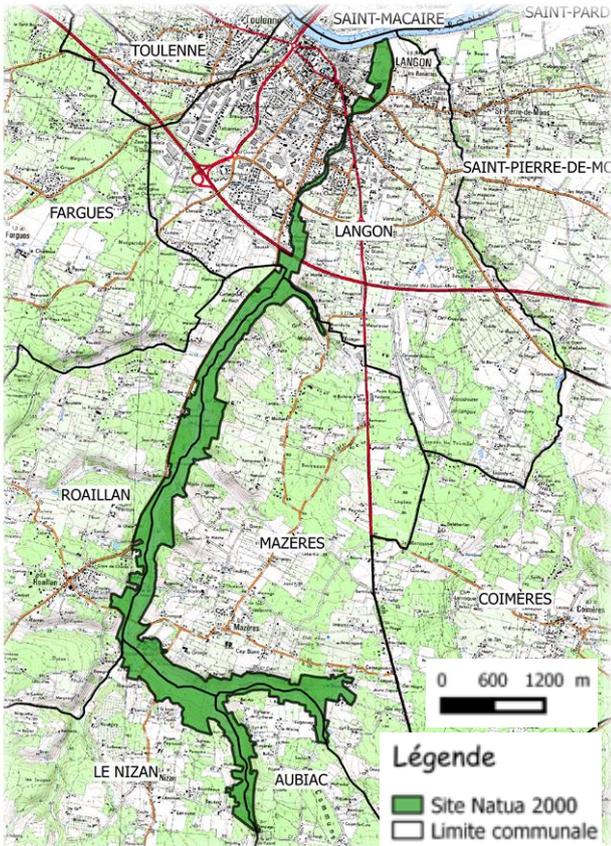
Tel : 06 40 68 44 11

Mail : technique@smahbb.fr



La conservation de la biodiversité et le bon état écologique des cours d'eau, en interaction directe avec les activités humaines, sont d'**intérêt public**. Chacun, à son échelle, **peut y contribuer**.

N'hésitez donc pas à contacter l'animateur pour **valoriser vos parcelles** dans cet objectif (ouvrant droit à des exonérations fiscales ou des aides publiques dans le cadre de démarches de gestion contractuelle avec les agriculteurs et les non agriculteurs (contrats forestiers et non forestiers). Ou simplement **pour demander des informations** sur les enjeux en présence.



Carte du site Natura 2000 du Brion

Le site " Réseau hydrographique du Brion", s'étend sur **326 ha** sur les communes de Langon, Mazères, Roaillan, Le Nizan, Aubiac.

Le site accueille **3 habitats naturels** et **9 espèces d'intérêt communautaire** (Loutre et Vison d'Europe, Lamproie de Planer, Damier de la Succise, chiroptères...). Il s'agit d'habitats et d'espèces inscrits dans la directive "Habitat Faune Flore" de 1992 et présentant un enjeu de conservation d'échelle européenne.

Il abrite une des toutes dernières populations d'**Ecrevisses à pattes blanches** de Gironde (2 bassins versants dont le Brion sont recensés comme abritant encore l'espèce, ce qui **confère au territoire du Brion une très forte responsabilité dans la conservation de cette espèce** fortement menacée).

Natura 2000 n'est pas une politique visant à interdire des activités. Si elle a vocation à conserver ou restaurer la biodiversité notamment par un régime d'évaluation des incidences préalables, elle est complémentaire d'autres politiques territoriales et **encourage les bonnes pratiques de gestion (agricoles ou non) par des actions finançables**.

En cas d'adhésion à la charte Natura 2000 du site qui cible le maintien de bonnes pratiques de gestion, les parcelles concernées peuvent faire l'objet d'une **exonération de taxe foncière sur la propriété non bâtie**.



Ecrevisse à patte blanche, présente sur un secteur préservé >

< Damier de la Succise, inféodé aux prairies humides du site



Nouvel animateur :

SMAHBV Beuve Bassane

1 place de la mairie 33124 Auros
Tel : 06 40 68 44 11
Mail : technique@smahbb.fr

